



## PRIX UPINNAQTUQ

*Célébrer et être fier des réalisations d'une personne*  
Fondation du droit du Nunavut

### **Communiqué de presse Pour diffusion immédiate**

## **Appel de candidatures pour étudiant(e)s & jeunes pour l'année 2022-23**

**14 avril 2023** - La Fondation, pour une 11<sup>e</sup> année consécutive, **décernera des bourses d'étude et prix aux étudiant(e)s et jeunes à travers chaque région du Nunavut** en l'honneur de la juge Beverly Browne, première juge en chef de la Cour de justice du Nunavut. Elle a fait preuve d'un grand leadership au sein de la communauté, d'une passion et d'un fort engagement pour œuvrer auprès des jeunes.

**En tant que membre de votre communauté, incluant les directeurs, les professeurs, assistants au soutien étudiant, organismes et tous membres du public n'ayant pas de lien familial direct à l'individu**, la Fondation vous demande de nommer un étudiant ou une étudiante, ou jeune qui incarne *les valeurs de paix, leadership, résolution de conflits ou qui a fait de grands efforts pour changer son attitude ou comportement pour devenir un modèle pour tous*.

L'appel de candidatures est ouvert à **tous les individus inscrits de la 6<sup>e</sup> à la 12<sup>e</sup> année ou aux jeunes âgés de 10 à 20 ans**. Veuillez faire parvenir une lettre ou un courriel expliquant pourquoi cet individu mérite ce prix à Nalini Vaddapalli à [administrator@nulf.ca](mailto:administrator@nulf.ca), au plus tard **lundi le 12 juin, 2023**.

Une fois que la Fondation aura reçu toutes les lettres des écoles, des organismes et du public, les membres du conseil d'administration évalueront chaque candidature afin de faire une sélection. **La présidente informera ensuite les récipiendaires choisis au plus tard le vendredi 30 juin, 2023**.

Des bourses d'études en argent seront remises aux étudiants et jeunes âgés de 14 ans et plus; les étudiants et jeunes âgés de 13 ans et moins recevront un cadeau de leur choix selon un montant maximum déterminé par le conseil d'administration une fois les candidatures reçues.

-30-

*La Fondation du droit du Nunavut est un organisme à but non lucratif qui reçoit du financement du Barreau du Nunavut (qui représente tous les avocats qui pratiquent le droit sur le territoire).*

ᐱᐸᓂ ᐃᑦᐸᐸᐸ

Nalini Vaddapalli, administrateur

☎ (867) 979-2330 • 📠 (867) 979-2333

✉ administrator@nulf.ca • 📦 C.P. Box 69, Iqaluit NU, X0A 0H0